

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2009

**Présents** : M. Jean-Paul DOUET, Mme Sylvie GON, M. Anthony NORMAND, Mme Rachel STEIN, M. Daniel VONCK, M. Jacques MAQUET, Mme Isabelle CROMBEZ, Mme Odile FAUCHER (arrivée à 21h15), M. Jean-François PICOU, M. Raymond ANSART.

**Absent excusé** : M. Denis BOUCON (pouvoir à M. Daniel VONCK).

**Présentes dans la salle** : Mme Véronique LOCRE, Melle Véronique PALPACUER.

**Secrétaire de séance** : M. Raymond ANSART.

*Signature du dernier compte-rendu par les membres présents.*

### **ORDRE DU JOUR** :

#### **- Délibérations**

- **Personnel : indemnité d'administration et de Technicité (IAT)**
- **Tarifs locations : logements communaux et Maison des Loisirs**
- **Droit de préemption**

#### **- Calendrier 2010**

#### **- Travaux en cours**

#### **- Communications diverses**

---

### **DELIBERATIONS**

#### **• Indemnité d'administration et de Technicité (IAT)**

Monsieur le Maire propose que l'Indemnité d'Administration et de Technicité sera calculée sur le montant de référence annuel révisé multiplié par le coefficient de référence. Cette indemnité équivaut au 13<sup>ème</sup> mois. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

#### **• Tarifs locations 2010**

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- Logements communaux : l'augmentation des loyers se fera sur la base du dernier indice INSEE de référence des loyers français (IRL) publié.
- Maison des loisirs : les tarifs sont maintenus mais pourront être révisés en fonction des travaux réalisés au cours de l'année 2010.
- Concessions du cimetière : les tarifs sont maintenus à savoir 300€ pour une concession cinquantenaire et 150€ pour une concession trentenaire.

#### **• Droit de préemption ou Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)**

Une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) nous a été adressée pour la maison en vente sise 2, place Niville au prix de 172 000€. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas user de son droit de préemption.

*Pour les délibérations ne figurant pas à l'ordre du jour, le Maire sollicite le Conseil Municipal qui accepte d'en délibérer à l'unanimité. Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :*

#### **• Réforme des collectivités territoriales**

Suite à une demande de soutien émanant de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), le conseil municipal décide de maintenir sa délibération sur la réforme des collectivités locales.

#### **• Chats errants rue Moitié**

Devant les problèmes d'hygiène liés à la divagation des chats errants rue Moitié, une réunion a été organisée avec les riverains directement concernés. La société PROCIR, spécialisée sur cette problématique, qui a été contactée, nous a fait parvenir un devis. Le montant forfaitaire du devis s'élève à 77.74€ TTC par chat capturé. Le coût étant prohibitif, il est décidé de se renseigner auprès d'autres sociétés et de faire appel à la SPA de Compiègne, le refuge de Bury ne se déplaçant plus pour récupérer les animaux errants.

#### **• Centre social rural du canton de Nanteuil le Haudouin : Relais Assistantes Maternelles (RAM)**

Le Centre Social nous a transmis le budget prévisionnel 2010. Le conseil municipal décide à l'unanimité que la commune maintient son financement au Relais Assistantes Maternelles dont la cotisation annuelle est versée par le CCAS de Montagny.

## **CALENDRIERS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR 2010 :**

- 10 janvier : vœux 2010
- 22 janvier
- 19 février
- 19 mars
- 16 avril
- 21 mai
- 18 juin
- 9 juillet
- 17 septembre
- 22 octobre
- 19 novembre
- 13 décembre
- 9 janvier : vœux 2011

## **TRAVAUX EN COURS**

- Groupe scolaire, le devis du « vérandaliste » n'est pas arrivé. L'électricien, M. BRIGAUD a réparé l'éclairage du préau, par contre pour l'entrée principale, l'horloge doit être remplacée.
- Certaines illuminations doivent être réparées.
- Problème avec l'assainissement Impasse Tournebut. L'intervention de la SAUR ayant été très moyenne, après un contact téléphonique, un courrier sera adressé en ce sens.
- Des travaux sont en cours dans le logement communal rue moitié. Afin de réduire les délais le conseil décide d'embaucher Mlle Tatiana LEGRAND pendant la période des congés scolaires, Monsieur JOZWAK étant en congés.
- M. Nicolas MILLOCHAU a réalisé un plan pour les plantations rue Porte de Baron et a demandé un devis à Valfrance.

## **COMMUNICATIONS DIVERSES**

- Lettre de l'Union des Maires de l'Oise (UMO) sur le dossier concernant la question du reversement de la redevance de pollution domestique. Plusieurs communes étant dans la même situation, l'Association des Maires de France (AMF) a été saisie et a envoyé un courrier au Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer.
- Une visite du technicien du Service d'Assistance Technique à l'Eau Potable (SATEP) est prévue le 22 décembre 2009 afin d'établir un diagnostic des infrastructures.
- Le commissaire enquêteur chargé de rédiger le rapport à l'issue de l'enquête sur l'installation de la société TERRALYS à Ermenonville a émis un avis favorable.
- Le Conseil Général organise les 19, 20, 21, et les 26 et 27 mars 2010 la treizième tournée de chansons françaises « Tour de Champs ». La date du 27 mars est retenue pour Montagny.
- INSEE : population légale en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 : 431 habitants.
- La préfecture nous informe de sa démarche « Qualipref », démarche qualité dans la gestion des communes.
- Le défibrillateur offert par le Rotary Club de Crépy sera installé en Mairie.
- Par souci d'économie et afin de poursuivre sa politique de développement durable, le conseil général a mis en place l'e-invitation, c'est-à-dire l'envoi d'invitations par mail.
- Un courrier nous a été adressé officialisant la nomination du nouveau Préfet, M. Nicolas DESFORGES.
- Le 14 janvier 2010 à 17h30, salle de l'Obélisque à Senlis, aura lieu un débat sur l'identité nationale.
- Le conseil général nous sollicite pour mettre à disposition des pétitions contre la réforme des collectivités territoriales.
- Un compte rendu de la dernière réunion du SIVOS, au cours de laquelle est décédé subitement Monsieur LENAY, est fait par Monsieur le Maire. Une prochaine réunion est prévue début janvier.

La séance est levée à 22h45